



## Communiqué de presse.

### **SAMEDI 9 DECEMBRE, MANIFESTATION DES SALAIRES POUR LA DEFENSE DU LOGEMENT SOCIAL et L'EMPLOI.**

La baisse importante des ressources des organismes Hlm, à hauteur de la baisse des APL imposées l'une et l'autre par le Gouvernement induiraient une réduction de 75% des capacités d'investissement des organismes avec des conséquences directes sur l'emploi, les conditions de travail des salariés du logement social et pour tous les locataires une dégradation brutale de la qualité du service rendu.

Si l'Article 52 du PLF était in fine adopté en l'état :

- c'est pour les bailleurs sociaux une perte de loyers de 60 à 100€ par mois par allocataire de l'APL.
- c'est pour les 87 000 salariés du logement social une marche forcée vers de multiples plans de restructuration voulus par le gouvernement et forcément une réduction d'effectifs et des licenciements secs à la clef.

Dans le secteur du Bâtiment et de la maîtrise d'ouvrage, les salariés seront impactés par les reports de projets de construction, de grosses réhabilitations et de gros entretiens notamment celles prévues dans l'ANRU 2. Ils feront les frais (évalués à 146 000 de perte d'emplois) du report d'environ 54 000 constructions neuves et de 103 000 réhabilitations (cf. USH).

Le gouvernement n'a organisé aucune concertation préalable avec les organisations syndicales du secteur pour évaluer l'impact sur le budget des organismes HLM et les conséquences sociales de l'article 52.

Une rencontre demandée par l'Intersyndicale du secteur du logement social avec la présidente du groupe logement de LREM - Madame Stéphanie DO - nous a été refusée ! C'est certainement la marque d'un mépris, mais aussi la volonté d'esquiver le débat sur les conséquences catastrophiques de leur projet.

Face à la baisse brutale et immédiate des ressources prévue dans l'article 52, l'USH tente de proposer comme solutions alternatives de moindre mal, l'augmentation de la TVA sur les investissements et la contribution supplémentaire au FNAL via la CGLLS. Pour autant, notre Intersyndicale considère que cela ne change rien sur le fond quant aux objectifs poursuivis par ce gouvernement, qui souhaite « livrer au marché le logement social », contraindre à ne loger uniquement les familles les plus modestes, sans mettre à contribution le parc locatif privé.

Dans ces conditions l'intersyndicale demande :

- **Le retrait de l'Article 52 du PLF et l'ouverture immédiate d'une véritable concertation sur le logement associant toutes les parties prenantes dans un esprit de défense du logement social,**
- **Appelle les salariés du logement social à participer à la mobilisation du samedi 9 décembre. Notamment à Paris à 14 H 00, place du Palais Royal d'où un cortège spécifique sera organisé et en province répertorié à l'adresse [vivelapl.org](http://vivelapl.org).**